

HONORAIRES DE TRANSACTION

« Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou l'autre voire les deux. »

	PRIX DE VENTE	POURCENTAGE APPLICABLE MAXIMUM
HABITATION/PROFESSIONNEL	Jusqu'à 60 000 €	Montant 9% TTC avec un minimum de 4000 €
	De 60 001 à 100 000 €	8% TTC
	De 100 001 à 140 000 €	7.5% TTC
	De 140 001 à 180 000 €	7% TTC
	De 180 001 à 220 000 €	6.5% TTC
	De 220 001 à 260 000 €	6 % TTC
	De 260 001 à 300 000 €	5.5 % TCC
	De 300 001 à 399 000 €	5 % TTC
	À partir de 400 000 €	4 % TTC
	Vente de terrain, immeubles commerciaux, garage et parking	10 % TTC

HONORAIRES DE LOCATION

Appartements (locations nues ou meublées) :

- Honoraires d'entremise et de négociation : **100 € TTC**
- Honoraires de visites, constitution des dossiers et rédaction du bail : **16,14€ ttc par m²** de surface habitable partagés entre le locataire et le bailleur.
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : **6,14€ ttc par m²** de surface habitable partagés entre le locataire et le bailleur
- Avenant au bail pour changement de colocataire : **6,14€ ttc par m²** à la charge du colocataire entrant.

Boutiques et murs commerciaux :

- Honoraires de visites, constitution des dossiers, rédaction de bail : **2 mois de loyer charges comprises** partagés entre le bailleur et le preneur.
- Rédaction état des lieux d'entrée : **400 € TTC** à partager entre le bailleur et le preneur.

Parkings :

- Honoraires de négociation et de rédaction de bail : **2 mois de loyer charges comprises** partagés entre le bailleur et le locataire

Autres services :

- Avenant au bail : **100 € TTC** à la charge du ou des demandeurs
- Honoraires pour la rédaction de bail : **400 € TTC** partagés entre le locataire et le bailleur
- Réalisation d'état des lieux de sortie : **150 € TTC (frais exclusifs du bailleur)**
- Réalisation inventaire meubles et équipements (dans le cadre d'un logement meublé) : **3.07 € TTC/m²**
- Gestion administrative permis de louer : **130 € TTC / dossier**

HONORAIRE DE GÉRANCE (frais exclusif du bailleur) :

- **Gestion courante (*) : 7,20 % TTC** (soit 6% HT selon la TVA** en vigueur)

- **Garantie des loyers impayés (SADA) : 2.20% TTC** (soit 1,83 % HT)

- Assurance loyers impayés
- Prise en charge des frais d'huissier
- Assurance dégradation : 10 000 €

(*) *Quittancement, avis de paiement, perception des loyers, relances amiables, contentieux, sinistres et des travaux d'entretien, aide à la déclaration des revenus fonciers.*

- **Service optionnels** (si non inclus au mandat) :

Aide à la déclaration des revenus fonciers : 50 € TTC

Mise à disposition d'un compte extranet : 1,50 € HT / lot / mois

Gestion sinistre dégât des eaux : 50 € TTC / H

Suivi des gros travaux de rénovation à partir de 2000 € HT : 50 € TTC/H

Représentation du bailleur lors d'assemblées générales : 75 € TTC / H